Mission d'information sur l'évaluation territoriale du dispositif *« 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école »*

Rapporteurs : Béatrice Gosselin et Laure Darcos

LES RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1 :

En lien avec les agences régionales de santé, mesurer l'impact du dispositif en matière de lutte contre la sédentarité sur une cohorte d'élèves.

Recommandation n° 2 :

Afin de rappeler l'objectif premier de santé publique de ce dispositif, le renommer : « PABE » pour « pauses actives et de bien-être ».

Recommandation n° 3 :

Recourir à un marquage dynamique dans les cours d'école permettant une diversité d'activités physiques et de jeux actifs afin d'inciter les enfants à se dépenser.

Recommandation n° 4 :

Associer les intervenants du temps périscolaire à la mise en œuvre d'activité physique quotidienne (APQ) et élaborer conjointement périodiquement (par exemple une fois par trimestre) de nouvelles activités ludiques que les enfants pourront mettre en œuvre pendant les temps de récréation ou périscolaires (jeux dynamiques, danse …).

Recommandation n° 5 :

Afin d'ancrer le dispositif au-delà des Jeux olympiques et paralympiques :

- inclure dans les formations initiale et continue portant sur les savoirs fondamentaux des exemples « d'apprentissages dynamiques » en lien avec l'APQ ;
- former en trois ans au moins un enseignant par école spécifiquement sur l'APQ ;
- mettre davantage en avant les bonnes pratiques d'enseignants sur les sites de ressources pédagogiques du ministère de l'éducation nationale, afin de favoriser le partage d'expériences.

Recommandation n° 6 :

Afin de lutter contre la sédentarité des jeunes, rappeler aux parents en début d'année les objectifs de dépense physique fixés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les associer systématiquement à la réalisation de cet objectif, par exemple à travers des défis à réaliser en dehors du temps scolaire.